

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **1 mars 2022** à 19h heures, à l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Sont absents :

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 14 janvier 2022;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen permettant de communiquer immédiatement entre eux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en présentiel en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Les membres présents forment le quorum. Madame Janick Roy, directrice générale par intérim, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2022-03-31

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2022**
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 1er février 2022**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Comptes du mois**
- 5 - CORRESPONDANCE**
 - 5.1 - Bordereau des correspondances**
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE**
- 7 - ADMINISTRATION**
 - 7.1 - Autorisation pour le paiement des factures de l'Accommodation St-Louis**
 - 7.2 - Dépôt des listes des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections municipales**
 - 7.3 - Demande d'aide financière Groupe espérance et cancer**
 - 7.4 - Demande de commandite Polyvalente des Abénakis - Album des finissants**
 - 7.5 - Offre de service de première ligne - Cain Lamarre**
 - 7.6 - Dossier de l'église (bâtiment)**
 - 7.7 - Début d'emploi et conditions de travail de la Directrice générale par intérim**
 - 7.8 - Règlement sur le programme d'aide aux entreprises dans le contexte de la pandémie COVID-19**
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie**
 - 9.2 - Engagement d'Ariel Bilodeau à titre de pompier volontaire**
 - 9.3 - Adoption du Plan de mise en œuvre (PMO) 2021**
- 10 - VOIRIE**
 - 10.1 - Rapport de voirie**
 - 10.2 - Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**
 - 10.3 - Rénovations garage municipal**
- 11 - LOISIRS ET CULTURE**
- 12 - DÉVELOPPEMENT**
 - 12.1 - Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2020-2023 pour le Projet « Bloc sanitaire » présenté par la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague**
- 13 - URBANISME**
 - 13.1 - Nomination des officiers en bâtiment et en environnement**
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU**
- 15 - VARIA**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-03-32

3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-03-33

3.2 - Séance extraordinaire du 1er février 2022

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 1er février 2022 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1er février 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2022-03-34

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

QUE la liste des comptes du mois de février présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

	55
Comptes:	945.47
	\$
	10
Salaires:	360.73
	\$
	66
Total:	306.20
	\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Aucune correspondance pour le mois de février.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

7 - ADMINISTRATION

2022-03-35

7.1 - Autorisation pour le paiement des factures de l'Accommodation St-Louis

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement du local de l'Accommodation St-Louis tirent sur la fin;

CONSIDÉRANT QUE l'argent des subventions sera reçue qu'à la fin de la reddition de compte finale;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre la municipalité et Accommodation St-Louis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

QUE la municipalité paie les sommes dues par Accommodation St-Louis aux différents fournisseurs et qu'elle facture le total de ces dernières à l'Accommodation après la fin des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-36

7.2 - Dépôt des listes des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections municipales

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections municipales de Saint-Louis-de-Gonzague.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 - Demande d'aide financière Groupe espérance et cancer

Aucun don ne sera fait à Groupe espérance et cancer.

La directrice générale par intérim rédigera une lettre d'explication à l'organisme.

2022-03-37

7.4 - Demande de commandite Polyvalente des Abénaquis - Album des finissants

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

DE commanditer l'album des finissants de la Polyvalente des Abénaquis avec une publicité de la Municipalité sur un quart de page;

QUE la dépense de 60\$ soit et est autorisée et qu'elle soit payée à même le budget courant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-38

7.5 - Offre de service de première ligne - Cain Lamarre

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de la firme Cain Lamarre relativement au service de première ligne et services professionnels d'avocats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite du service reçu par cette firme.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'ACCEPTER l'offre de service de Cain Lamarre au montant de 1 000\$ pour l'année 2022 et une tarification horaire de 205\$ pour les services exclus du service de première ligne soit et est acceptée;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée et qu'elle soit payée à même le budget courant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-39

7.6 - Dossier de l'église (bâtiment)

CONSIDÉRANT QU'une activité se tiendra le 20 mai prochain relativement au devenir de l'église de Saint-Louis;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins souhaite que la Municipalité contribue à l'événement par l'entremise d'une contribution pour le dîner:

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

D'ACCORDER un montant de 400\$ pour contribuer au dîner de l'événement du 20 mai;

QUE la dépense inhérente soit et est autorisée et qu'elle soit payée à même le budget courant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-40

7.7 - Début d'emploi et conditions de travail de la Directrice générale par intérim

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale pour une durée indéterminée

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Bernard Giguère

DE procéder à l'engagement de Janick Roy à titre de directrice générale par intérim à compter du dimanche 6 mars et aux mêmes conditions de travail que la directrice générale actuelle;

QUE la mairesse, Lucie Gagnon, soit et est autorisée à signer le contrat de travail établi entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.8 - Règlement sur le programme d'aide aux entreprises dans le contexte de la pandémie COVID-19

La mairesse informe les conseillers qu'un règlement sur le Programme d'aide aux entreprises dans le contexte de la pandémie COVID-19 sera adopté dans la séance subséquente à l'avis de motion et la présentation du projet de règlement.

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

2022-03-41

9.2 - Engagement d'Ariel Bilodeau à titre de pompier volontaire

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

DE procéder à l'engagement de Monsieur Ariel Bilodeau à titre de pompier volontaire relativement à l'entente d'optimisation des services de sécurité incendie en collaboration avec la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-03-42

9.3 - Adoption du Plan de mise en œuvre (PMO) 2021

Les conseillers confirment avoir reçu le Plan de mise en oeuvre (PMO) de 2021.

Aucune question n'est soulevée.

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Sylvain Gilbert

D'ADOPTER le plan de mise en oeuvre 2021 du schéma de couverture des risques en sécurité incendie tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport de voirie

2022-03-43

10.2 - Programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague désire faire une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration dans le sous-volet réparti par circonscription électorale provinciale;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague désire faire de l'amélioration dans les rangs qui ne sont pas touchés par les autres programmes de subvention.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

DE présenter une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale volet Projets particuliers d'amélioration dans le sous-volet réparti par circonscription électorale provinciale pour des travaux dans les rangs qui ne sont pas touchés par des programmes de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 - Rénovations garage municipal

L'inspecteur municipal et chef d'équipe, Benoit Roy, fait un compte rendu de l'avancement du projet de rénovations au garage municipal.

11 - LOISIRS ET CULTURE

12 - DÉVELOPPEMENT

12.1 - Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2020-2023 pour le Projet « Bloc sanitaire » présenté par la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

La mairesse, Lucie Gagnon, informe les conseillers qu'une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) sera déposée à la MRC des Etchemins pour un projet de bâtiment sanitaire et amélioration des installations au parc Petit bocage.

13 - URBANISME

2022-03-44

13.1 - Nomination des officiers en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'engagement d'une officière par la MRC, il y a lieu de procéder aux nominations par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement, à titre d'officière en bâtiment et en environnement, est effectif dès maintenant;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Nancy Dumas

QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague nomme madame Annie Venables en plus de mesdames Sarah Corriveau, Émilie Bédard, Lise Buteau et monsieur Serge Paquet à titre d'officiers municipaux en bâtiments et en environnement.

QUE par ces nominations, ces personnes agiront à titre de fonctionnaires responsables de l'application des règlements d'urbanisme et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicables par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

Aucun sujet

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-03-45

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

QUE la séance soit levée à 20h12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Lucie Gagnon
Mairesse

Janick Roy
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse